



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 4 avril à 18h

2022/030

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Jean-Baptiste MARTINEZ (pour Philippe SOULE-PERE), Laetitia CAZABAN (pour Juliette SALANNE), Caroline ECORCHON (pour Jean-Christophe MADELAINE), Bruno CAZERES, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 mars 2022

**CHOIX DU BUREAU D'ETUDE
POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'UN PUMPTRACK**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a lancé une consultation en février 2022 dans le but de recruter une entreprise en charge de la conception et la réalisation d'un pumptrack.

Une seule offre a été adressée dans le cadre de ce marché. Le candidat DSR Bike'N'Snow a été reçu, par le groupe de travail composé d'élus et d'agents, le jeudi 31 mars pour permettre d'affiner et valider le projet.

Le montant de celui-ci s'élève, à ce jour, à 148 907,05 € HT. Les crédits sont inscrits au budget 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise DSR Bike'N'Snow pour un montant de 148 907,05 € HT, pour la conception et la réalisation d'un pumptrack.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le.....**15 AVR. 2022**
de la publication le.....**15 AVR. 2022**
IBOS, le.....**15 AVR. 2022**
Le Maire,

Le Maire,

Denis FEGNE

Denis FEGNE

